

## Compte rendu de séance

### Séance du 18 Juin 2024

L'an 2024 et le 18 Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, mairie sous la présidence de  
ALORY Christophe Maire

**Présents** : M. ALORY Christophe, Maire, Mmes : LEBLOND Nadia, MOHIER Lydie, RAMDANE Laetitia, MM : DE BOCK Thierry, FRIBOULET Cyril, MORICE Hervé, PRIOUX Claude

#### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 8
- Présents : 8

**Date de la convocation** : 11/06/2024

**Date d'affichage** : 11/06/2024

#### Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de l'Eure  
le : 20/06/2024

et publication ou notification  
du :

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme LEBLOND Nadia

#### Objet(s) des délibérations

### SOMMAIRE

Subventions 2024 - 2024\_16  
Travaux du cimetière - 2024\_17  
Festivité du 12 juillet 2024 = achats - 2024\_18  
Questions diverses

Subventions 2024  
réf : 2024\_16

Organismes	2024
Société de chasse de Moisville	100 €
Anciens combattants Nonancourt	100 €
Fondation patrimoine	100 €
Espoir Can'Saire	100 €
Association Charline	100 €
Association Ecole musique de coudre	100 €
<b>TOTAL</b>	<b>600 €</b>

Après délibération, le conseil accepte.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Travaux du cimetière  
réf : 2024\_17

Suite à la présentation du deuxième adjoint, le Maire soumet les trois devis au conseil.

- 1) devis de la société Damvillaise de Travaux Public pour un montant de 15967€ HT soit 19160,40€ TTC.
- 2) devis de la société JCEV pour un montant de 16601,65€ HT soit 19921,98€ TTC
- 3) devis de la société Daniel Moquet pour un montant de 16615€ HT soit 19938€ TTC

Après concertation le devis de la société Damvillaise de Travaux Public a été retenu.

Le maire demande au conseil de faire l'achat de deux coffres à poubelles pour un montant de 684,03€ HT soit 820,84€ TTC.

Le conseil autorise le Maire ou ses Adjointes à signer tous les papiers affairant à ce dossier et de demander les subventions nécessaires.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Festivité du 12 juillet 2024 = achats  
réf : 2024\_18

Le conseil autorise le Maire ou ses Adjointes à procéder à des achats pour la manifestation du vendredi 12 juillet 2024 et à demander le remboursement auprès de la trésorerie des frais avancés.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)


#### Questions diverses :

1 -Le Maire informe le conseil qu'il va retourner le recensement des projets d'enfouissement sur la commune auprès du SIEGE27.

Les projets futurs d'enfouissement seraient sur la rue de l'Eglise et après sur la route de Damville.

2 – Point sur les horaires pour la tenue du bureau de vote pour les élections législatives du 30/06 & du 07/07/2024

Séance levée à : 21 : 30



En mairie, le 20/06/2024  
Le Maire  
Christophe ALORY

